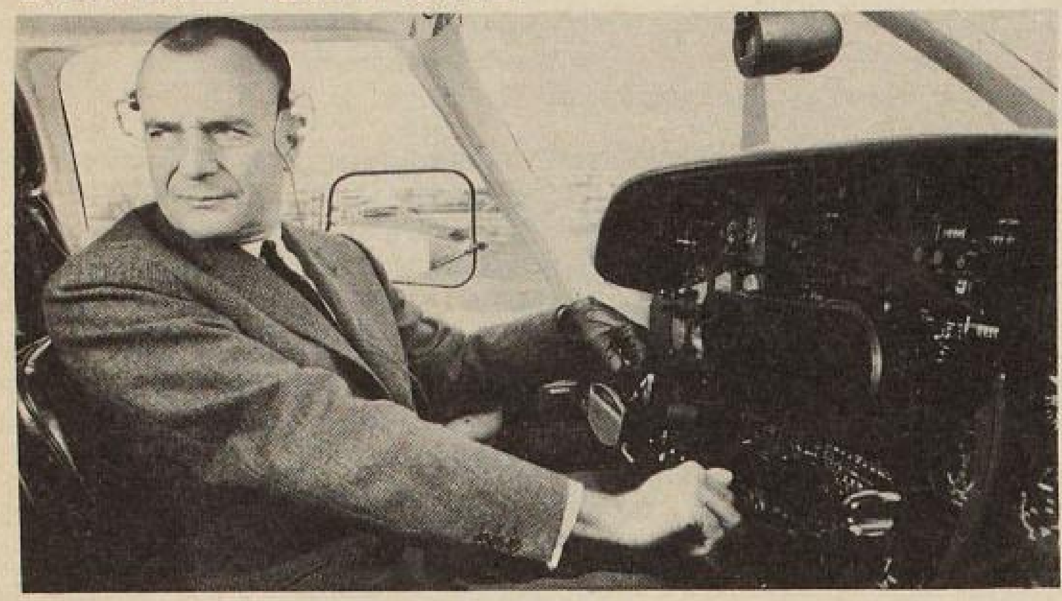
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 5 MARS 1967
4e Circonscription des YVELINES



Ve RÉPUBLIQUE

VOTRE DÉPUTÉ



Pierre CLOSTERMANN

Député sortant de la Majorité. Ingénieur. Pilote Prof. Industriel. Compagnon de la Libération, Grand Officier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Croix de Guerre 39-45 et Algérie 1958 avec vingt-neuf citations.

LE PREMIER MINISTRE

Paris, 9 janvier 1967.

Cher Clostermann,

Vous avez été investi officiellement par le Comité d'action pour la Ve République, et je suis heureux de vous en féliciter.

APPEL

Pierre Clostermann avait déjà reçu, à l'âge de 25 ans, tous les honneurs qu'un Français puisse recevoir. Vous trouverez son nom dans les livres de classe de vos enfants, ce qui est une rare référence.

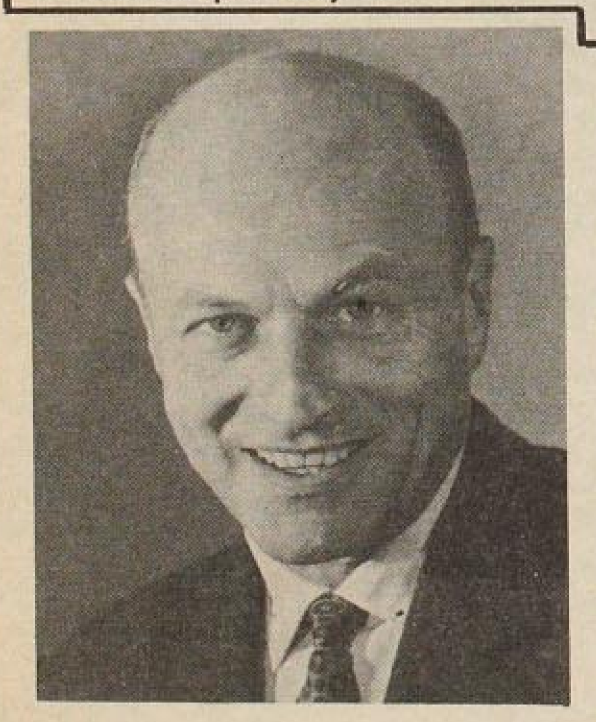
Aujourd'hui il est écrivain réputé, publié dans le monde entier pour le plus grand prestige de la France. Il gère intelligemment une industrie de pointe à caractère exportateur, passionnante et prospère.

Il habite au Chesnay, au cœur de votre circonscription. Ses enfants y vont en classe.

Pierre Clostermann a beaucoup donné à la France et il apporte beaucoup à ses électeurs. Il ne cherche pas comme certains une promotion sociale dans cette élection. Il se présente pour continuer à servir et non se servir.

Pierre Clostermann, à cause de son prestige, de son audience et de ses compétences a souvent été le porte-parole de la majorité Ve République lors de débats politiques et économiques majeurs.

G. POMPIDOU.



François Joron, docteur en Médecine, Maire adjoint de La Celle-Saint-Cloud, est né à Paris, le 24 mai 1919.

Marié, père de quatre enfants, engagé volontaire, a fait la guerre de 1939-1945 au 28e Tirailleurs Sénégalais d'abord, puis dans les rangs de la 2e Division Blindée du Général Leclerc. Deux fois cité au feu, il fut démobilisé en septembre 1945 et se maria. Sa femme est également docteur en Médecine.

Installé à La Celle-Saint-Cloud depuis 1946, Conseiller Municipal depuis 1953, président de la Commission Municipale des affaires sociales, il a toujours été un précieux conseiller technique pour votre député.

Il possède également son brevet de pilote de tourisme, et est un excellent skieur !

Suppléant éventuel :
Dr. François Joron,
Maire Adjt de la Celle-Saint-Cloud.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX
(Ve RÉPUBLIQUE)

L'objectif de croissance de la production retenu pour la période du Ve Plan est de l'ordre de 5 % par an, ce qui, au terme des cinq années d'exécution, correspond à un accroissement global de 27,5 %. La production de 1965 pouvant être évaluée à 362 milliards de francs 1962, celle de 1970 sera voisine de 432 milliards de francs 1962, soit 93 milliards de plus.

Cette richesse nouvelle sera répartie de la manière suivante :

— 20 milliards serviront aux investissements « productifs », à l'excédent des échanges extérieurs, à la constitution de stocks.

— 62 milliards seront utilisés pour accroitre la consommation des ménages, ce qui, par tête d'habitant, correspond à un accroissement annuel de 3,5 %,

— 18 milliards seront employés pour les « emplois généraux » et répartis de la manière suivante :

Equipements collectifs et scolaires	7,3 milliards
Constructions de logements	3,5 milliards
Achats militaires et scientifiques	4,8 milliards
Administrations civiles	2,4 milliards

Pendant la durée du Ve Plan, il est prévu que :

— la consommation privée doit augmenter d'environ 24 à 25 %. La progression des montants affectés aux grandes tâches nationales de solidarité intérieure et extérieure, de défense, de progrès culturel et social, sera plus forte (39-40 %) ;

— les objectifs sociaux du Ve Plan seront caractérisés par une progression de l'effort en faveur :
- des équipements collectifs (54-55 %) ;
- de la construction de logements (34-35 %) ;
- et des prestations sociales (38-40 %).

Essayons de mettre des chiffres à la place de ces notions, un peu abstraites :

En 1970, la production intérieure brute de la France s'élèvera à 432 milliards de francs 1960. 56 seront consacrés aux investissements productifs, 70 aux emplois généraux (dont 26 pour la construction et 20 pour les équipements collectifs) et 294 serviront à la consommation des ménages.

DE GAULLE AUX FRANÇAIS

L'expérience ayant été faite le peuple français en tirera la conclusion. Va-t-il maintenir ou détruire par ses suffrages un régime aussi évidemment salutaire et efficace que celui qu'il s'est lui-même donné ? C'est la question qu'il va trancher en désignant ses élus. Comment douter que grâce à sa réponse, l'avenir triomphera du passé ?

(Conclusion de l'allocution du 1er Janvier 1967 du Président de la République).

IMP. SOULAS et Cie - PARIS

OBJECTIFS PARTICULIERS

Chers Voisins et Amis de la 4e Circonscription,

En dehors du programme national de votre Majorité exposé ci-dessus, j'ai un certain nombre d'objectifs particuliers que je m'engage à défendre.

Lors de la dernière législature j'avais axé mon action personnelle sur les problèmes de l'enfance, de l'adoption et des droits de la mère. Ils sont réglés pour la plupart ou en bonne voie de règlement.

Pour cette législature, c'est le problème des cadres, de leur emploi, de leur régime de retraite, de leur reclassement éventuel qui fera l'objet de mon activité. Un système de retraite proportionnelle à partir de 50 ans, le problème des veuves de cadres, de la caisse et des organismes particuliers. J'ai déjà, lors de la dernière législature fait capoter le projet des technocrates socialistes des Finances sur la Caisse des Cadres, et je suis membre du groupe de travail sur l'intéressement des productifs aux fruits de l'expansion. Aujourd'hui les cadres « gèrent » les industries. La loi de juillet 66 sur les sociétés anonymes à la rédaction de laquelle j'ai participé ouvre la porte de l'administration des sociétés aux cadres par le dispositif du « directoire ». Ce n'est qu'un premier pas. Le Patron de droit divin est mort et enterré. Nous en reparlerons...

Vous avez appris par la lecture des deux numéros de la « Nation », que vous avez reçu à domicile, quelle est ma philosophie générale sur la politique de la France et sur le rôle du député. Votre majorité dont je fais partie — et j'en suis fier — n'a pas mal travaillé. Rien n'est parfait, mais je pense que les méthodes et les hommes de la Majorité sont rodés désormais, et que le travail qu'ils feront au cours de la prochaine législature sera encore plus efficace. A vous, électrices et électeurs de la IVe circonscription de leur en donner les moyens.

Un mot rapide sur deux des quatre candidats présentés « dans le désordre » par les oppositions à la Ve République.

Tenaillon, conseiller général, conseiller municipal, maire adjoint de Versailles — quel cumul de fonctions ! — est un brave garçon, coopérateur agricole de métier. Que ne se présente-t-il en Beauce paysanne où ses qualités folkloriques feraient merveille. Quand lui fut posée par exemple la question de la retraite des Cadres de l'Industrie et du Commerce, il a avoué, avec une franchise qui l'honore, son ignorance du problème. Alors ? Ne comprend-il pas qu'il y a suffisamment de candidats ailleurs pour défendre l'agriculture en France ?

Rocard, jeune fonctionnaire parisien du Ministère des Finances semble ignorer que notre circonscription n'est pas Saint-Germain-des-Prés, et qu'entre le calme des bibliothèques administratives et notre vie quotidienne qu'il ignore — les enfants, la sécurité de l'emploi, l'industrie, le commerce, la paix et la guerre, c'est-à-dire la vie ou la mort — il y a un univers. Il comprendra un jour quand l'expérience technique et humaine aura pris le pas chez lui sur la technocratie. Il sera sans doute alors utile à la France.

C'est tout celà qui nous sépare des oppositions dans la conception du rôle du Député à l'Assemblée Nationale. Pas de folklore politique type 1900, pas de « rasage gratis », pas de technocratie !

57 % des électeurs de notre Circonscription ont réélu de Gaulle Président de la République. Ils doivent donc lui apporter à nouveau une majorité de travail à l'Assemblée afin que leur vote présidentiel ait un sens.

Evitez un deuxième tour de scrutin le 12 Mars — avec toutes les combines écœurantes des oppositions entre elles ! — en apportant, dès le Dimanche 5 Mars, une majorité massive à la Ve République.

Pierre CLOSTERMANN.

